

DÉFENSE DU FRANÇAIS

BULLETIN ÉDITÉ PAR LA SECTION SUISSE DE L'UNION INTERNATIONALE DES JOURNALISTES ET DE LA PRESSE DE LANGUE FRANÇAISE

17, avenue de Villamont, 1005 Lausanne

No 251

Paraît 10 fois par an / Prix de l'abonnement pour les non-membres : 12 fr. (compte de chèques postaux : Lausanne 10-3056)

Juin 1985

Charabia de l'agence Reuter (14 mai) : « L'administration Reagan a *notifié le Congrès de son intention* de vendre à la Suisse des missiles anti-chars... » (en français : a notifié au Congrès son intention).

Repartie

« L'autorité de plainte n'a rien trouvé à redire à l'exposé des faits, « d'autant plus que le public a pris connaissance non seulement des griefs, mais encore de la *répartie* du Parti suisse du travail » (A.T.S., 15 mai).

La seconde partie de la phrase, qui est une citation, oblige à relever (à part le « d'autant plus » à remplacer par « d'autant moins ») : 1. qu'on écrit « repartie », sans accent aigu ; 2. qu'il s'agissait là d'une réponse. Une repartie est une réponse particulièrement vive : avoir l'esprit de repartie ; avoir la repartie facile.

(Défense du français, No 251, juin 1985)

Prolongation, prolongement

Il y a des politiciens (et des journalistes) qui parlent de la *prolongation* de telle ou telle route...

La prolongation est l'action de prolonger dans le temps, ou le résultat de cette action : la prolongation d'une trêve. Au sens absolu, c'est un temps accordé en plus : jouer les prolongations.

Le prolongement est l'action de prolonger dans l'espace (décider le prolongement d'une autoroute) ; ou un appendice (la cellule nerveuse et ses prolongements) ; ou une continuation (les prolongements d'une affaire).

(Défense du français, No 251, juin 1985)

Rue

« On dit : demeurer dans une rue, et non *à* une rue. On demeure dans ou sur une avenue, sur un boulevard ou sur une place. — Dans l'indication du domicile et de l'adresse, on supprime généralement dans, sur » (Grevisse) : il habite rue des Alpes, boulevard des Philosophes, avenue de la Gare.

« A la rue » s'emploie dans l'expression : mettre quelqu'un à la rue ; ce quelqu'un est alors à la rue.

(Défense du français, No 251, juin 1985)

Après que...

« Après que » doit être suivi de l'indicatif : elle nous a reçus après que notre ami l'en a priée (et non : l'en *ait* priée) ; nous ne partirons qu'après que vous serez arrivé (et non : vous *soyez* arrivé).

L'indicatif est remplacé par le conditionnel quand le sens le demande : s'il promettait de venir, nous ne partirions qu'après qu'il serait arrivé (et non : qu'il *soit* arrivé).

C'est « avant que » qui commande le subjonctif (nous ne partirions pas avant qu'il soit là), ce qui est logique puisqu'il s'agit d'une chose non encore réalisée.

(Défense du français, No 251, juin 1985)

Commémorer

La prochaine célébration du 700^e anniversaire de la Confédération helvétique fait refluer dans la presse et sur les ondes le pénible *commémorer l'anniversaire*...

Il faut le répéter : commémorer signifie rappeler la mémoire de... On commémore un événement. Ce n'est pas de son anniversaire qu'on rappelle la mémoire !

Un anniversaire, un jubilé, un centenaire, sont fêtés, célébrés (éviter le premier terme quand il s'agit d'un événement tragique).

(Défense du français, No 251, juin 1985)

Point (« de la situation »)

Faire le point, dans le langage de la marine, c'est calculer la position du navire. Par analogie, l'expression signifie : déterminer la situation où l'on se trouve ; ou analyser une situation : faire le point sur la crise de l'énergie.

« Faire le point *de la situation* » (formule trop fréquemment lue ou entendue) est un ridicule pléonasm.

(Défense du français, No 251, juin 1985)